

Compte rendu Comité Social d'Administration Local du 1^{er} octobre 2026

1. Bilan de la formation professionnelle et plan annuel de formation

La CGT Finances Publiques revendique depuis de nombreuses années que le vivier de formateurs s'ouvre davantage aux catégories B et C. Nous constatons une amélioration en ce sens, notamment pour les B, le nombre de formateurs C reste équivalent et marginal (4 formateurs). Nous soulignons que pour la première fois dans le bilan de formation il est inscrit noir sur blanc comme objectif d'accroître le nombre de formateurs C. Néanmoins, nous alertons sur le fait que la communication sur les possibilités de devenir formateur reste mal organisée et devrait s'effectuer en corrélation avec les entretiens professionnels. La direction a pris note de notre demande de communiquer au plus proche de la période des évaluations, auprès des agents et des encadrants.

Par ailleurs, la CGT Finances Publiques s'est interrogée sur la baisse du nombre de formateurs, notamment de catégorie A. Selon la direction, le recrutement au choix qui entraîne d'importants mouvements chez les A peut en être une explication, ainsi que la délocalisation de plusieurs formations vers Nancy. La CGT a proposé d'inscrire un objectif de recrutement des cadres A dans le plan annuel de formation.

La CGT Finances Publiques a demandé une revalorisation de la rémunération des formateurs. Cet engagement demande un très fort investissement de la part des collègues pour une faible reconnaissance pécuniaire. La direction a indiqué faire remonter cette problématique à la Direction générale

Nous avons fait part également de la demande d'agents pour une reconnaissance financière du statut de tuteur. Pour la direction, le tutorat est valorisé au moment de l'entretien professionnel et pour des demandes de promotion par liste d'aptitude. Avec un seul promu, et pas tous les ans, de B en A, il y aura plus de perdants que de gagnants dans le tutorat.

La CGT a demandé un retour sur l'application de la ludopédagogie lors des formations. La direction a répondu que l'application de cet outil était en préparation avec 2 formateurs et qu'elle serait probablement mise en place plus largement début 2027. Il s'agit d'un modèle de formation qui permet de capter l'attention des stagiaires en coupant le cours de la formation par des jeux et en créant des déplacements physiques dans l'espace mis à disposition.

La CGT Finances Publiques a alerté sur l'explosion des e-formations, chronophages pour les agents et pas toujours adaptées aux profils des agents. Elle a pris pour exemple la formation sur la sécurité numérique, mal assimilée. La CGT s'est interrogée sur l'utilité pédagogique d'un tel mode de fonctionnement et a proposé de privilégier les formations en présentiel.

2. Perspectives d'adaptation du réseau territorial DGFIP

Pour la CGT Finances Publiques, **pas de soulagement ni de remerciement** à l'absence de restructuration prévue à ce jour. Nous avons clairement exposé notre manque de confiance sur le fait qu'il n'y aurait aucune restructuration en Moselle, puisque le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) version 2 prévoit la suppression de 600 structures en France.

La CGT Finances Publiques ne demande pas le statu quo mais une densification du réseau puisque le NRP 1 a créé de la souffrance pour les agents et une disparition du service public pour les usagers, notamment dans la ruralité et les banlieues. Les décisions de la direction de créer des

déserts administratifs génèrent les colères qui engendrent la montée actuelle du populisme dans notre pays.

3. Déploiement de l'assistant IA

La part importante du budget allouée à l'informatique a été pour le développement de l'Intelligence Artificielle et non pour sécuriser au maximum nos procédures informatiques.

Pour la CGT Finances Publiques, l'IA n'est qu'un outil. Il pourrait être utilisé pour baisser les temps de travail, augmenter les salaires, mais nous savons par expérience que la DGFIP utilise ces outils pour augmenter la productivité et supprimer des emplois.

La CGT Finances Publiques a mis en avant les difficultés de prise en main par bon nombre de collègues, dont la moyenne d'âge se situe autour de 50 ans, les e-formations sont jugées insuffisantes. Le déploiement de l'IA va nécessiter des formations en présentiel dans les services et pas uniquement de la communication.

Enfin, il est nécessaire de mettre en place une importante sensibilisation autour de l'interdiction de l'IA privée pour éviter l'explosion des sanctions disciplinaires dans les années à venir, à l'instar de ce qu'il s'est fait sur les consultations dans les applicatifs.

La direction affirme que cette démarche ne repose pas sur une volonté de supprimer des emplois, que les formations sont actuellement bien suivies et que de nombreux agents sont en demande du déploiement de l'IA, déjà largement utilisée par le grand public. La sensibilisation autour de l'interdiction de l'utilisation de l'IA privée est déjà prévue.

4. Organisation des services lors de la venue du pape

Suite à la venue du pape le 28 septembre, la CGT a déploré une communication incomplète, particulièrement sur les possibilités d'accès aux sites pour les agents qui le souhaitent.

Depuis la présentation le **28 mai 2024** par la direction d'un plan global relatif à la sécurité des agents, qui prévoyait des niveaux et des procédures d'alerte harmonisés à tous les agents, la CGT Finances Publiques demande un test grandeur nature de ce plan, à l'instar des tests de sécurité incendie. Ce test promis par la direction depuis plus de deux ans aurait pu être effectué en amont de la visite papale. Espérons que la direction n'attende pas la venue du prochain pape pour effectuer et informer les agents sur ce dispositif.

5. Point immobilier

La Direction a présenté les différents aménagements réalisés, notamment au sein des accueils. La CGT Finances Publiques a indiqué un problème d'accès au box PMR de Sarrebourg.

Par ailleurs, nous avons demandé un point complet sur le nombre d'ascenseurs défaillants et leur situation géographique.

La CGT Finances Publiques a demandé un point d'information sur l'occupation à venir des locaux de l'avenue Foch, pour savoir si l'immeuble complet est voué à être déménagé (3^e étage vide et 4^e libéré début 2027). La direction a répondu que des discussions sont engagées avec les Douanes pour l'occupation des deux étages libérés et que rien n'était prévu pour les étages inférieurs. L'avenir du bâtiment Foch est conditionné aux conclusions de l'étude bâtiminaire en cours sur les bâtiments de

Metz.

Enfin, la CGT a insisté sur la nécessité de communiquer en amont aux agents sur tous les travaux d'aménagement, en particulier sur ceux qui impactent le quotidien des agents et l'accès à leurs bureaux.

6. Point sur la campagne des avis

La CGT Finances Publiques s'est étonnée que la direction ne fasse pas mention des problématiques rencontrées lors de la gestion des déclarations des frontaliers, en particulier suite à l'application de la convention franco-luxembourgeoise. Bien que la direction ait communiqué en amont, la communication n'a visiblement pas été assez efficace et bon nombre de contribuables n'ont pas rempli correctement leur déclaration, ce qui a engendré la nécessité de reprendre manuellement plusieurs milliers de déclarations. Ces avis ont été émis seulement le 30 septembre, parfois avec de fortes variations par rapport à la situation déclarative initiale, ce qui fait craindre un afflux massif de contribuables frontaliers mécontents.

La CGT Finances Publiques a demandé que soit prolongée la présence des vigiles sur les sites de Metz, Hayange et Thionville, présence qui doit s'arrêter au 16 octobre.

La direction prévoit l'envoi de plusieurs agents de l'équipe de renfort pour soutenir les SIP concernés.

La CGT Finances Publiques avait demandé que des permanences soient organisées auprès des personnels hospitaliers, à l'instar de ce qui existe auprès des militaires (dispositif ATLAS). La direction a indiqué avoir mis en place des permanences dans les établissements hospitaliers de Thionville et Mercy, et celles-ci ont rencontré un franc succès. Pour la CGT, ce dispositif vient compléter le réseau actuel mais ne saurait remplacer des services de pleine compétence sur l'ensemble du territoire.

Enfin nous sommes intervenus une nouvelle fois sur la non perception de la prime accueil par de nombreux agents des SIP. Tandis que les agents ont le sentiment de passer leurs journées à faire de l'accueil au détriment de la gestion, ils se voient écartés de plus en plus de la prime accueil, du fait de la non prise en compte de l'accueil téléphonique et de e-contact.

7. Points divers

– Déplacement du SVI à Sarrebourg

Les agents du recouvrement du SGC de Sarrebourg gèrent le standard téléphonique directement depuis leur poste de travail. Ils souhaitent récupérer un local existant pour y concentrer le standard et l'organiser sur planning. La demande a été prise en compte par le BIL.

– Mise en place du CIBS

Le CGI devait être remplacé courant 2026 par le CIBS, le nouveau code sur la TVA. Ce dernier propose des changements sur les numéros d'article mais aussi sur les dispositions et sur le fond. Si la modification est repoussée au 1^{er} janvier 2027, les agents mal informés, sollicitent un accompagnement et des formations. La direction a pris en compte la demande.

Vos élus de la CGT Finances Publiques Moselle